



**ASLM**

**Monsieur Serge DESCHAMPS**

**Président**

4 Square Maurice Genevoix

77410 CLAYE-SOUILLY

**DIRECTION GENERALE**

Affaire suivie par : **Mme Véronique BATISTA**

☎ 01 60 26 92 11 ou 15

**N/Ref.** : JLS/VB/CL/21-57

**Objet** : Concerne risques d'inondations

Claye-Souilly, le 22 juin 2021

**Monsieur le Président,**

Pour faire suite à notre échange téléphonique de ce jour, je vous confirme les termes de notre échange relatif aux inquiétudes exprimées par certains copropriétaires, quant aux risques d'inondation de votre quartier.

Lors de nos différentes interventions consécutives aux intempéries subies ces dernières semaines, certains administrés se posaient des questions sur le fonctionnement du dispositif que nous avons mis en place pour la protection des inondations, notamment le bassin du RD34 et les modifications du bassin de Montherlant.

Je vous confirme que ces deux bassins sont bien gérés par le SIBHBB (syndicat de rivière), assurant l'entretien régulier, le contrôle et la gestion du débit de fuite du bassin du RD34.

Par ailleurs, en cas de pluviométrie importantes ou d'orages, les consignes ont été données à la fois aux deux garde-rivières, aux Services Techniques et à la Police Municipale, de contrôler régulièrement le comportement des bassins.

Je vous confirme que dans ces cas précités, le bassin du RD34 reste fermé (avec un très léger débit de fuite) permettant ainsi un remplissage du bassin de Montherlant limité aux eaux pluviales de votre lotissement.

Ainsi, en cas de forte pluviométrie, ce bassin peut se remplir jusqu'aux cages de football. C'est bien le rôle initial de ce bassin, avant d'être une aire de jeux, qui ensuite se déverse via la grille avaloir jusqu'au bassin Mozart et la RN3.

A ce titre, j'ai saisi la DIRIF, propriétaire des bas-côtés de la RN3 afin qu'un entretien régulier et rigoureux soit effectué courant de l'été afin de supprimer des embacles qui ralentissent la libre circulation des eaux.

Ces derniers jours, nous avons constaté l'efficacité du dispositif comme vous le vérifiez sur ces photos ci-après, montrant le remplissage du bassin entre le samedi 19 juin et le lundi 21 juin au matin.

Enfin je me permets de vous rappeler l'impérieuse nécessité que certains riverains ne prennent pas le ru traversant votre lotissement pour une déchetterie et n'y déposent pas leurs déchets de taille et de tonte, sources de bouchon au droit des grilles du bassin de Montherlant.



Mes services et moi-même restant évidemment à votre entière disposition, je vous prie d'agr er, **Monsieur le Pr sident**, l'expression de mes salutations distingu es.

**Le Maire,**

**Vice-Pr sident de la Communaut   
d'agglom ration Roissy Pays de France en  
charge de l'eau et l'assainissement,**



**Jean-Luc SERVIERES**